



DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITÉ À MARIAGE

Notice d'information et pièces justificatives

Votre projet de mariage devant les autorités locales

1. Diverses formalités doivent être accomplies avant la célébration de votre union, afin que celle-ci soit reconnue comme valable par les autorités françaises. Conformément à l'article 171-2 du code civil, vous devez solliciter des services consulaires la délivrance d'un certificat de capacité à mariage. Ce document vous sera remis après publication des bans et vérification du respect des conditions de fond prévues par le droit français. À cette fin, vous transmettrez les documents dont la liste figure en annexe.

Après réception des pièces nécessaires à la constitution du dossier de mariage et après vous avoir entendus si besoin est (art. 63 du code civil relatif à la publication des bans et modifié dans son écriture), ce consulat général publiera les bans dans ses locaux. Si le domicile ou la résidence du ou des futurs conjoints français n'est pas situé(e) dans le ressort de la circonscription consulaire, les bans devront également être publiés par la mairie (ou ambassade ou consulat) du domicile ou de la résidence, sur réquisition du consulat général de France.

Le certificat de capacité à mariage vous sera demandé par les autorités locales.

2. Il convient de rappeler que tout mariage sans comparution personnelle ou polygamique, qui pourrait être admis par les autorités locales, ne sera pas considéré comme valable en France.

En conséquence, un ressortissant français doit être présent lors de la célébration de son mariage. Il ne peut contracter valablement mariage si lui-même ou son conjoint étranger est déjà engagé dans les liens d'une précédente union.

3. Le délai d'obtention du certificat de capacité à mariage étant en moyenne de six (6) mois, la demande devra parvenir au Consulat Général de France au moins 6 mois avant la date prévue du mariage.

DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITÉ À MARIAGE

INFORMATIONS IMPORTANTES

Avant d'envoyer votre dossier au Consulat général de France à Tananarive, vous devez lire attentivement la liste des pièces justificatives. Il vous appartient de vous assurer que tous les documents soient transmis.

À défaut, le dossier vous sera retourné.

ENVOI DU DOSSIER

La transcription se fait **uniquement** par dépôt à l'accueil consulaire, par voie postale ou via notre agence consulaire de proximité.

Consulat général de France BP 897 – Ambatomena 101 Antananarivo	Consulat général de France à Tananarive Service de la valise diplomatique 13 rue Louveau 92438 CHATILLON CEDEX
--	--

FORMALITÉS

Les 3 formulaires relatifs aux époux doivent être complétés en caractères d'imprimerie par les deux futurs époux, datés et signés, quelle que soit leur nationalité.

DÉLAI DE TRAITEMENT

Les délais actuels pour la délivrance du certificat de capacité à mariage sont de 6 mois, à compter de la date d'enregistrement au consulat. Ceci n'est qu'indicatif et dépendra de l'étude du dossier. Les futurs conjoints pourront être auditionnés sur place ou à la mairie du lieu de leur domicile en France, ceci pouvant augmenter les délais de traitement.

En aucun cas, une date déjà arrêtée par vos soins pour la cérémonie ou l'achat de billets d'avion ne sont des motifs pour un traitement prioritaire. Les demandes de CCAM sont instruites par ordre d'arrivée au service de l'état civil.

NATIONALITÉ FRANÇAISE

En vertu de l'article 30 du code civil, c'est au demandeur d'apporter la preuve de sa nationalité française. Après examen des pièces fournies, des justificatifs complémentaires pourraient être demandés notamment un certificat de nationalité française.

INFORMATIONS SUR LES ACTES D'ÉTAT CIVIL PRODUITS

Il est de la responsabilité du demandeur de vérifier que les informations reportées dans les actes d'état civil produits sont concordantes entre elles (original et traduction) et avec ses pièces d'identité. Tout acte d'état civil doit être à jour de ses mentions et toute mention reportée en marge d'un acte suite à jugement doit être accompagnée de l'expédition dudit jugement en malgache et en français.

DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITÉ À MARIAGE

PIÈCES À FOURNIR**DOCUMENTS À FOURNIR PAR LES DEUX FUTURS CONJOINTS**

 RESSORTISSANT FRANÇAIS 	 RESSORTISSANT MALGACHE OU ÉTRANGER 
<p><input type="checkbox"/> Formulaires joints à compléter et à signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renseignements communs aux futurs époux ➤ Renseignements relatifs à chaque époux 	<p><input type="checkbox"/> Formulaires joints à compléter et à signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renseignements communs aux futurs époux ➤ Renseignements relatifs à chaque époux
<p><input type="checkbox"/> Acte de naissance</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>original</u> de la copie intégrale datant de moins de 3 mois (ni extrait, ni photocopie) <p><i>L'acte est délivré gratuitement par la mairie du lieu de naissance. Pour toute personne née à l'étranger, contacter le service central de l'état civil à Nantes.</i></p> <p>https://mg.ambafrance.org/Obtenir-une-copie-d-un-acte-d-Etat-civil</p>	<p><input type="checkbox"/> Acte de naissance malgache ou étranger</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>original</u> de la copie intégrale datant de moins de 6 mois délivré par la mairie de naissance (pas de photocopie) accompagné de la traduction originale officielle en français à effectuer auprès du tribunal <p><i>Après examen de l'acte, des vérifications d'authenticité pourraient être effectuées par ce consulat ou, d'autres justificatifs pourraient vous être demandés.</i></p>
<p><input type="checkbox"/> Si vous avez déjà été marié(e) auparavant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>vous avez divorcé à l'étranger</u> : fournir une copie du jugement de divorce et le certificat attestant du caractère définitif du divorce ou votre acte de naissance mis à jour des mentions ➤ <u>vous êtes veuf/veuve</u> : joindre un extrait de l'acte de décès 	<p><input type="checkbox"/> Si vous avez déjà été marié(e) auparavant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>vous avez divorcé à l'étranger</u> : fournir une copie du jugement de divorce et le certificat attestant du caractère définitif du divorce ou votre acte de naissance mis à jour des mentions ➤ <u>vous êtes veuf/veuve</u> : joindre un extrait de l'acte de décès
<p><input type="checkbox"/> Justificatifs de nationalité française</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ photocopies recto/verso de la carte nationale d'identité sécurisée, en cours de validité et/ou ➤ photocopies recto/verso du certificat de nationalité française 	<p><input type="checkbox"/> Photocopie d'une pièce d'identité</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>pour un ressortissant malgache</u> : carte d'identité, passeport ➤ <u>pour un ressortissant de nationalité tierce</u> : carte d'identité ou passeport + titre de séjour du pays de résidence
<p><input type="checkbox"/> Justificatif de domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ photocopie d'une facture de moins de 3 mois ➤ OU attestation de la mairie française légalisée ➤ OU certificat de résidence 	<p><input type="checkbox"/> Justificatif de domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Certificat de résidence
<p><input type="checkbox"/> Preuve de séjour sur le territoire malgache</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ photocopies des pages du/des passeports français ou malgaches comprenant des visas, des cachets d'entrée/de sortie du territoire malgache ainsi que de la 1^{ère} page avec photo 	<p><input type="checkbox"/> Photocopies des pages non-vierges du passeport malgache et/ou étranger comprenant des visas, des cachets d'entrée/de sortie du territoire ainsi que de la 1^{ère} page avec photo</p>
<p><input type="checkbox"/> Actes de naissances des enfants nés du couple et/ou des précédentes relations</p> <p>-> pour les actes français : copie intégrale, extrait ou copie du livret de famille</p> <p>-> pour les actes malgaches : original de la copie intégrale datant de moins de 6 mois délivré par la mairie de naissance accompagné de la traduction originale officielle à effectuer auprès du tribunal</p>	<p>Après examen des pièces fournies, d'autres justificatifs peuvent vous être réclamés</p>

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À TANANARIVE

DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITÉ À MARIAGE

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX DEUX FUTURS CONJOINTS

À compléter en caractères d'imprimerie

1. NOM et prénoms des futurs conjoints :

..... Français

ET

..... Français

Autre nationalité

2. Célébration du mariage :

Date prévue pour la célébration du mariage :/...../.....

Lieu, ville de la célébration (Madagascar uniquement) :

3. Envoi du certificat de capacité à mariage (un seul choix possible) :

- au domicile du conjoint français oui non

OU

- au Consulat général de France à Tananarive oui non

OU

- auprès de l'agence consulaire de (préciser la ville) oui non

4. Lien de parenté ou d'alliance entre les futurs conjoints :

oui non - si oui, lequel ?.....

5. Régime matrimonial :

Un contrat de mariage est-il prévu ? oui non

Un écrit désignant la loi applicable à votre régime matrimonial est-il prévu ? oui non

6. Enfants issus de cette future union (au-delà du 4^{ème} enfant, joindre une liste complète sur papier libre)

	Nom	Prénom(s)
1 ^{er} enfant		
2 ^{ème} enfant		
3 ^{ème} enfant		
4 ^{ème} enfant		

7. Enfants issus des précédentes relations (au-delà du 4^{ème} enfant, joindre une liste complète sur papier libre)

	Conjoint français		Conjoint étranger	
	NOM	Prénom(s)	NOM	Prénom(s)
1 ^{er} enfant				
2 ^{ème} enfant				
3 ^{ème} enfant				
4 ^{ème} enfant				

Le conjoint français certifie sur l'honneur ne pas avoir d'enfants issus de relations antérieures.

Le conjoint étranger certifie sur l'honneur ne pas avoir d'enfants issus de relations antérieures.

Nous attestons, sur l'honneur,
l'exactitude des renseignements
donnés.

Signatures des deux futurs époux

À....., le.....

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À TANANARIVE

DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITÉ À MARIAGE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU FUTUR ÉPOUX

À compléter en caractères d'imprimerie

NOM :

Prénom(s) :

Profession :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Département / province : Pays :

Nationalité :

Adresse actuelle (N° et rue) :

.....

Code postal : Ville :

Pays :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique (*pour envoi de l'accusé de réception*) :@.....

Situation familiale : célibataire divorcé veuf

Si divorcé ou veuf :

NOM et prénom(s) du/de la précédent(e) époux(se) :

Date et lieu du précédent mariage :

Date de la décision du divorce ou date de veuvage :

Renseignements concernant vos parents :

NOM et prénom(s) du père.....

(nom en lettres capitales, prénoms en minuscules)

NOM et prénom(s) de la mère.....

(nom en lettres capitales, prénoms en minuscules)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés.

À....., le.....

Signature du futur époux

DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITÉ À MARIAGE
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA FUTURE ÉPOUSE

À compléter en caractères d'imprimerie

NOM :

Prénom(s) :

Profession :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Département / province : Pays :

Nationalité :

Adresse actuelle (N° et rue) :

.....

Code postal : Ville :

Pays :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique (*pour envoi de l'accusé de réception*) :@.....

Situation familiale : célibataire divorcée veuve

Si divorcée ou veuve :

NOM et prénom(s) du/de la précédent(e) époux(se) :

Date et lieu du précédent mariage :

Date de la décision du divorce ou date de veuvage :

Renseignements concernant vos parents :

NOM et prénom(s) du père.....
(*nom en lettres capitales, prénoms en minuscules*)

NOM et prénom(s) de la mère.....
(*nom en lettres capitales, prénoms en minuscules*)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés.

À....., le.....

Signature de la future épouse

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À TANANARIVE

DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITÉ À MARIAGE

INFORMATIONS SUR LE PROJET DE MARIAGE

Date du 1^{er} contact : / /

Date, lieu et circonstances du 1^{er} contact (réponse détaillée):

.....
.....
.....
.....
.....

Dates, lieux et durée des séjours en commun (joindre deux photos):

.....
.....
.....
.....
.....

Maintien de la relation (moyens de communication, fréquence):

.....
.....
.....

Demande(s) de visa antérieure(s) du conjoint étranger (préciser les dates et lieux) :

.....
.....
.....
.....

Membres de la famille et proches du conjoint étranger domiciliés en France (nom, prénom et nature du lien) :

.....
.....
.....

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À TANANARIVE

Mariages ou projets de mariage antérieurs du conjoint étranger :

.....
.....
.....
.....
.....

Projet de vie (lieu d'habitation du couple, souhait d'enfants, projets professionnels, etc) :

Observations éventuelles (à compléter le cas échéant sur papier libre):

Signature du(de la) futur(e) conjoint(e) français(e) :